

District de Montmagny	
1 an	\$ 0 50
6 mois	0 25
Hors du district	
1 an	\$ 1 00
6 mois	0 50

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par ligne	10 cents
Insertions subséquentes	"
—	
Naissance	15 cents
Marriage	25 "
Décès	25 "

VOL. I - No. 13

MONTMAGNY, VENDREDI, 14 DECEMBRE 1900

MAURICE ROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Bureau du Journal "Le Peuple"
Rue de la Station
Montmagny, P. Q.

VENDREDI, 14 DECEMBRE

LE RESULTAT DES ELECTIONS

Assurément, personne ne s'attendait à ce qu'un grand nombre de conservateurs fussent élus, vendredi dernier. Il n'y en a pas eu beaucoup non plus : six ou sept députés formeront la loyale opposition de Sa Majesté dans la nouvelle Assemblée législative. C'est une opposition bien faible en nombre. Mais lorsque nous voyons dans ses rangs des hommes comme les honorables Messieurs Flynn, Pelletier, Leblanc et M. Tellier, nous pouvons dire qu'il y aura des voix puissantes pour proclamer les idées conservatrices dans l'Assemblée Législative. Et s'il est évident que le gouvernement Parent, avec la majorité considérable dont il dispose, aura ses coudées franches en chambre, du moins devra-t-il compter, devant l'opinion publique, avec les députés de l'opposition qui sauront, au besoin, dénoncer vigoureusement et éloquemment ses erreurs et ses abus de pouvoir. Bien qu'il reste au parti conservateur des hommes distingués pour défendre ses idées et ses principes dans l'Assemblée Législative, il regrette vivement la défaite des vaillants et habiles lutteurs comme l'honorable M. Nantel, M. Duplessis, Hackett, Panneton, Marion et Plante. Et la province, aussi, ne peut que déplorer l'absence de ces anciens députés de la chambre, d'autant plus que les électeurs leur ont préféré des hommes inférieurs pour la plupart, sans expériences dans tous les cas.

Le résultat des élections de vendredi dernier est la conséquence nécessaire des circonstances exceptionnelles que l'on connaît. Si complet que soit le succès du parti libéral, le gouvernement Parent ne peut cependant pas le réclamer comme sien. Le nouveau premier-ministre a fait dissoudre la législature un an et demi avant le temps fixé par la constitution, sans daigner donner un mot d'explication, sans formuler un programme quelconque. Ce qu'est son gouvernement, ce qu'il sera, personne ne le sait au juste. Comment pourrait-on prétendre alors qu'il a triomphé par la force de son mérite ?

La vérité est que M. Parent n'a eu qu'à tendre la main pour recueillir les fruits de la victoire de M. Laurier.

Nous l'attendons maintenant à l'œuvre. Nous parions qu'il éprouvera plus de difficulté à contenter son immense majorité qu'il n'a eu à l'obtenir.

LA CORRUPTION ELECTORALE ET LES MOYENS DE L'ENRAYER

Les dernières élections fédérales ont démontré que la corruption est un facteur important dans nos luttes politiques. Cette plaie qui, depuis quelques années, s'est aggravée d'une manière alarmante, est devenue une gangrène et menace sérieusement nos institutions. Les lois les plus sévères, l'amende, la perte des droits politiques n'ont pu enrayer ce débordement de corruption qui entraîne toute la lie de l'électorat de chaque comté. Des électeurs sans honneur, sans vergogne, sans foi ni loi, sont toujours prêts, pour quelques faveurs, quelques piastres ou quelques verres de whisky, à vendre leur suffrage, ce droit précieux et sacré que la constitution leur garantit et qui est

pour le peuple la seule sauvegarde de sa liberté.

Il est malheureusement admis qu'une proportion notable de l'électorat actuel est accessible à la corruption et fait métier de trafiquer de son droit de suffrage. Pour cette classe d'électeurs, les hommes, les partis politiques, les questions d'administration ne sont rien : ils ne comprennent rien à celles-ci et ne considèrent pas ceux-là. Pour eux, un candidat est une chose qu'il faut exploiter, à qui il faut arracher le plus d'argent possible ; une élection est une bonne aubaine, parce qu'elle permet de battre monnaie avec leur droit de suffrage qui ne leur a rien coûté.

Combien, dans chaque comté, supputent, à la veille d'une élection, les profits qu'ils vont y faire ! Avec quelle joie la nouvelle de la dissolution du parlement est accueillie ! On va pouvoir s'en donner pendant un mois : du whisky en quantité et de l'argent pour son vote, quelle manne !

Mais aussi qu'elle dégradation !

Les mandements des évêques, les enseignements des pasteurs, les cas réservés, tout cela est mis de côté, tout cela ne compte pas dans l'esprit de certains électeurs.

Le premier soin de tout candidat possédant le nerf de la guerre est de s'enquérir, en arrivant dans son comté, du montant d'argent et de whisky qu'il lui faut pour remporter son élection. Et s'il a les moyens de pourvoir à cette orgie politique, si, en second lieu, son adversaire n'a pour tout capital que la justice de sa cause, ce candidat peut, en toute sûreté, parier que son élection est assurée. Qu'il soit menteur, hypocrite, malhonnête, peu importe ; que les assemblées, les discussions lui soient défavorables, cela ne l'inquiétera pas : ses agents vont parcourir le comté, du whisky plein leur voiture et de l'argent plein leurs poches, et le jour du scrutin vous pourrez voir un troupeau d'électeurs, à moitié ivres, allant délivrer leur vote qu'ils ont vendu la nuit précédente.

On étouffera aussi le vote des électeurs honnêtes, consciencieux et indépendants. Le soir du scrutin, le candidat victorieux se dira qu'il ne doit rien à son comté, puisqu'il a acheté sa majorité. Il sera un mauvais député, parce qu'il est l'élu de la canaille et qu'il ne compte que sur elle pour obtenir un nouveau mandat.

Le comté sera mal représenté, les intérêts du pays mal servis, et les électeurs honnêtes en souffriront.

Voilà, dira-t-on, une peinture bien sombre de nos mœurs politiques.

Que ceux qui se sont occupés d'élections depuis quelques années, que ceux qui ont fait, la dernière lutte dans notre district répondent. Pas un ne niera la vérité de ce que j'avance ; tous admettront dans l'intimité que l'homme et le programme ne sont rien, mais que l'argent et le whisky sont tout pour une certaine classe d'électeurs.

Bien des remèdes ont été proposés pour guérir cette plaie nationale. Quelques uns ont été essayés sans produire d'amélioration notable.

Je crois qu'on devrait avoir recours aux deux moyens suivants d'enrayer la corruption électorale :
1o Que le vote soit obligatoire — L'exercice du droit de suffrage est un devoir ; pourquoi la loi ne sanctionnerait-elle pas l'obligation de remplir ce devoir, lorsqu'il n'y a pas d'empêche-

ment valable :

2o Que tout électeur, avant de voter, soit tenu de prêter le serment faisant partie de la loi électorale actuelle. — Il est vrai que le représentant d'un candidat a droit de faire asseoir quiconque demande un bulletin de vote, mais ce droit n'est exercé d'ordinaire que lorsqu'il y a une forte présomption de corruption. Dans ces conditions, combien d'électeurs participent et se prévalent de cette présomption de corruption, comptant qu'on ne s'opposera pas à leur vote, et qui agiraient d'une tout autre manière s'ils savaient d'avance que le serment est là qui les attend au bureau du scrutin.

Les deux remèdes que je propose se complètent l'un et l'autre jusqu'à un certain point.

On peut diviser la corruption électorale, au point de vue de ses effets, en trois catégories :

1o Il y a des électeurs qui sont bien décidés à voter mais qui ne sont pas moins décidés à vendre leur suffrage, s'ils trouvent un acheteur.

2o D'autres ne veulent pas aller voter sans être payés.

3o D'autres, enfin, à qui il répugne d'aller voter contre leurs convictions, ne se font aucun scrupule, cependant, de s'abstenir de remplir leur devoir de citoyens, pour quelques piastres ou une faveur quelconque.

L'obligation de voter entraverait les deux derniers modes de corruption électorale. D'abord, il ne serait plus question de payer des électeurs pour qu'ils s'abstiennent d'exercer leur droit de suffrage. D'autre part, les électeurs qui attendent, pour aller voter, qu'un cabaleur passe chez eux avec de l'argent et du whisky, trouveraient plus difficilement leur prix, lorsqu'il serait entendu qu'ils doivent s'excuser, bon gré, mal gré.

Le serment aurait, de son côté, un effet salutaire. Il est vrai que, malheureusement, certaines gens ne s'effrayent pas du parjure, surtout en matière d'élection. Toutefois, le niveau moral est assez élevé dans notre pays pour que le serment inspire généralement le respect qu'il mérite. Si tant d'électeurs aujourd'hui trafiquent de leur suffrage, c'est qu'ils espèrent, comme je le disais plus haut, qu'on ne leur en demandera pas compte au bureau du scrutin. En réalité, c'est ce qui arrive, sauf quelques rares exceptions. Mais que le serment soit obligatoire dans tous les cas, alors bien des électeurs qui, autrement, succomberaient à la tentation de se vendre, reculeront devant la nécessité d'ajouter le parjure à une action déjà si condamnable en elle-même.

Je ne prétends pas que les deux remèdes que je propose soient infaillibles. Je crois, cependant, qu'ils auraient un bon effet.

Dans tous les cas, on ne saurait trop discuter les moyens d'arriver à amoindrir, sinon à déraciner le mal social dont notre pays souffre.

LEX.

CE QUE DIT UN LIBERAL

Les derniers événements politiques de Montmagny ont causé une vive surprise chez nos amis libéraux et en ont mécontenté un grand nombre. Nous trouvons la preuve que tous ne sont pas satisfaits dans la conversation suivante, entre deux libéraux qui a été entendue à la gare de l'Intercolonial vendredi dernier, le 7 décembre :

— Eh ! bien, père Louis, nous ne pourrions pas voter pour nos amis aujourd'hui, à Montmagny.

— Oh ! ça ne me fait pas de peine, Monsieur, parce que si un conservateur du comté s'était présenté, j'aurais voté contre vous autres.

— Mais, pourquoi cela ?

— C'est bien simple, Monsieur ; j'aurais voulu comme bien d'autres montrer au premier-ministre que le comté de Montmagny veut conserver sa liberté de choisir lui-même son représentant, et qu'il n'appartient pas à M. Parent d'intervenir et de nous imposer un jeune étranger comme candidat. C'est pour ça que j'aurais voté pour un conservateur de la place.

— Mais ce n'est pas M. Parent qui est responsable du changement qui a été fait. Vous n'êtes pas sans savoir que c'est une délégalation importante du comté qui a été demandée M. Roy, et que le premier-ministre n'a fait que ratifier ce choix.

— D'abord, la délégalation dont vous parlez ne représente pas l'opinion des libéraux du comté. Elle se compose d'une quarantaine de personnes dont la majorité demeure à Montmagny. C'est ce qu'il y a de plus détesté. Il paraît même qu'il y en a parmi eux qui ont déjà mérité la prison. Ils n'ont pour partisans qu'eux-mêmes et pas d'autres. Ce sont des gens qui veulent tout mener, mais ils n'ont pas le jugement voulu.

— Vous faites erreur, père Louis, c'est une faction importante du parti libéral qui s'est rendue à Québec. Il y avait des amis de toutes les paroisses du comté.

— Elle est peut-être importante à votre point de vue, mais aux yeux des honnêtes gens, c'est une misérable clique qu'il faudrait exterminer. Et qu'y avait-il besoin de délégalation ? M. Dionne n'était-il pas choisi par la convention de tout le comté ? Fallait que M. Parent l'accepte ; il n'avait pas besoin de se montrer si difficile lui, il n'est pas si drôle.

— Mais vous accusez M. Parent à tort, père Louis.

— Oh ! il n'est peut-être pas le seul qui ait brassé cette affaire là. Il y a des gens qui mettent un peu la faute sur une personne qui ne devrait plus se mêler de politique.

— De qui voulez-vous parler ?

— Vous le savez bien mieux que moi puisque vous étiez avec eux-autres. Dans tous les cas, je veux parler du juge Choquette.

— Vous badinez ?

— Non, monsieur, je ne badine pas, Choquette nous a fait tant de petits coups quand il était à Montmagny, en particulier celui de 1897, quand il a été cause que Bernatchez a été battu par le beau Lislois, que je le crois bien capable d'avoir fait encore celui-là.

— Mais il n'avait aucun intérêt à agir de la sorte ?

— Il l'aurait fait pour se venger du parti de Bernatchez, pour pouvoir dire qu'il les aurait menés encore une fois.

— Mais vous n'êtes pas sérieux, père Louis ?

— Je le connaissais Choquette, allez ! et s'il n'est pas changé, il doit être bien meilleur pour se mêler des affaires des autres que pour rendre des jugements qui ne sont pas renversés en appel.

— Vous avez l'air de lui en vouloir à Choquette, père Louis ?

— Ah ! non ; mais j'aime à vous dire ce que j'en pense.

— Mais, ça va se passer cette colère-là ?

— Ça ne se passera pas tant que M. Parent sera premier-ministre et que Choquette se mêlera des affaires des autres. Aux prochaines élections, je voterai certainement contre le gouver-

LA MONTRE ET SON RESSORT

Tous les organes essentiels de la vie dépendent directement de la qualité du sang, comme la montre dépend de son ressort. Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard purifient le sang, lui rendant sa force épuisée par l'anémie, les hémorragies ou autres causes.

ACTUALITES

A voir le résultat de la journée de vendredi dernier, on dirait que nos concitoyens anglais n'aiment pas à être dans l'opposition : pas un seul conservateur anglais n'a été élu.

Le comté de Lotbinière qui a toujours été fidèle au parti libéral depuis la confédération, s'est rangé sous le drapeau conservateur, vendredi dernier. Et encore n'a-t-il pas fait les choses à demi, car M. Napoléon Lemay le candidat conservateur, a été élu par plus de 500 voix.

Il n'y a probablement pas eu dans la province de lutte plus ardente que celle de Québec-Est où deux libéraux étaient aux prises : M. Darveau, candidat du gouvernement Parent, et M. Lane, libéral tout court. Ce dernier l'emporta par plus de 600 voix. C'est un échec personnel pour le czar aux petits pieds qui a nom S. N. Parent.

Des partisans de M. Lane ont brûlé sur la place Jacques-Cartier, 600 exemplaires du *Soleil* qui appuyait M. Darveau au nom de la discipline de parti.

Nous lisons dans le *Soleil* : "Après la nomination, l'honorable Jules Tessier, dans des sentiments bien sentis, remercia les électeurs de Portneuf du beau témoignage de reconnaissance qu'ils venaient de lui donner."

Evidemment, M. Tessier n'a pas son pareil pour sentir les sentiments, le rédacteur du *Soleil* non plus.

Le gouvernement Parent aura une majorité d'au moins 60 dans une chambre composée de 74 députés, et il y a cependant beaucoup de libéraux qui ne paraissent pas très satisfaits. Ils trouvent sans doute que ça fera trop de monde à contenter.

Des partisans de M. Lane, qui a défait le candidat du gouvernement dans Québec-Est, ont brûlé en effigie le premier-ministre M. Parent, vendredi soir. Il paraît qu'il y a des libéraux qui ne sont pas prêts à s'en laisser imposer par notre czar québécois.

Certains députés libéraux ne peuvent toujours pas se vanter d'avoir eu une majorité bien considérable au scrutin du 7. Ainsi, M. Girard n'a été élu que par 2 voix contre M. Dufresne dans le comté de Rouville ; M. Nault, par 14 voix contre M. Trudel, dans Champlain, M. Bergevin, par 20 voix contre M. Plante, dans Beauharnois. La révision du scrutin par le juge pourrait bien donner la victoire aux candidats conservateurs dans quelques-uns de ces comtés — une dépêche nous apprend que c'est déjà fait pour M. Chicoyne qui est déclaré élu contre M. Bourget par 16 voix, dans Wolfe, — attendu qu'il est raisonnable de supposer que les sous-officiers-rapporteurs ont accordé un peu plus que de raison le bénéfice du doute aux candidats libéraux.

Le seul candidat libéral qui ait prétendu connaître le programme du gouvernement Parent, au cours de la dernière campagne électorale, a été défait par une grande majorité. Il s'agit de M. Darveau à qui il a manqué quelque chose comme 700 voix pour être élu. Ça ne lui a pas porté chance d'en savoir plus long que tout le monde sur les projets de M. Parent.

DANS SA RACINE

Contre la prostration nerveuse, les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard constituent un remède infaillible. Elles rafraichissent, fortifient et purifient le sang, ce qui coupe le mal dans sa racine.

NOTES LOCALES

Vendredi dernier, l'honorable juge H. C. Pelletier est venu rendre jugement dans la cause de Pierre Nicole, failli, et A. R. Williams & Co., requérant. M. Pierre Nicole se trouvait, lors de sa faillite, en possession de machines, d'une valeur de \$1450.00, qui lui avait louées des requérants. La Cie Williams a voulu reprendre ses machines, après le dépôt du bilan, mais les créanciers s'y sont opposés, prétendant qu'elles étaient devenues immeubles et par conséquent, affectées aux hypothèques. Le jugement a déclaré la Cie Williams seule propriétaire des machines en question et lui a permis d'en prendre possession. Mre A. J. Bander, représentait la faillite, et Mre Maurice Rousseau A. R. Williams & Co.

M. et Mme J. L. Blanchet ainsi que M. et Mme Jean-Marie Blanchet sont venus passer les journées de samedi et dimanche dernier à Montmagny.

Un commencement d'incendie s'est déclaré à la résidence de M. le docteur Paradis, lundi 11 dernier vers midi. Le feu a été communiqué par la cheminée. Il a été éteint en peu de temps par le moyen des pompes, mais l'eau a causé des dommages considérables. M. et Mme Paradis étaient à Québec lorsque cet accident est arrivé.

Monsieur G. W. Pion, notaire, est allé passer quelques jours à Montréal, la semaine dernière, pour affaires professionnelles.

Tous nos remerciements à MM. Dubé & Fils, marchands de grains et de farine à Fraserville, pour l'envoi d'un magnifique calendrier de 1901.

Un nouvel accident est arrivé sur le chemin de fer de l'Intercolonial, samedi matin. Un train de marchandises venait de quitter la station du Cap St-Jacques, lorsqu'une roue d'un wagon s'est brisée : huit wagons ont été renversés. M. Wilfrid Bélanger, de L'Islet, a reçu des blessures assez graves. Il se trouvait dans un wagon chargé de patates dont il était l'expédition et à un moment donné, s'apercevant, aux fortes secousses qu'il éprouvait, que ça n'allait plus comme sur des roulettes, il s'est lancé à côté de la voie, pas assez vite cependant, car il a été pris sous les débris du wagon. Il a été retiré de sa position dangereuse avec des blessures aux jambes et à la figure. Il a été transporté aussitôt à l'Hôtel I. C. R., tenu par Mlle G. Bernier à Montmagny. M. le docteur Blouin a donné les soins requis au blessé qui est maintenant en bonne voie de guérison.

Il a fait, dimanche dernier, une tempête qui donnait grande envie de rester chez soi. Le vent, qui soufflait avec violence, faisait tourbillonner la neige tombée tout exprès pour cela.

Nous accusons réception d'une brochure intitulée : La Colonisation dans les comtés de Tomisconata, Rimouski, Matane, Bonaventure et Gaspé, par M. Eugene Ronillard, du ministère de la colonisation et des mines à Québec. C'est un ouvrage qui donne des renseignements précieux sur les ressources de cette région. Nos remerciements à qui de droit.

Naissances. — En cette paroisse, Mme Camille Casault, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Louis-Camille. Parrain et marraine : M. et Mme Cléophas Talbot.

Mme Fortunat Godreau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Anne-Jeanne. Parrain, M. Zéphirin Vallée ; marraine, Mlle Amanda Bernier.

Mme Albert Paquet, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Yvelde Gratia Yvonne. Parrain, M. Joseph Antil ; marraine, Mlle Yvonne Paquet.

ECONOMIE

Le Baume Rhumal ne coûte pas cher et il produit un bien incalculable.

SONT INDISPENSABLES

Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard sont indispensables pour purifier et fortifier le sang chez les hommes faibles, les femmes pâles, les enfants en lan-gueur.

MONTMAGNY MACHINE WORKS

(En face de la station)

MONTMAGNY, P. Q.

ARTHUR V. NORMAND, Propriétaire

La vraie place où l'on peut faire faire ses réparations de machineries. La fonte y est coulée jusqu'à une pesanteur de 2000 livres. Tout ouvrage est exécuté avec soin.

SPECIALITE : l'Insurpassable moulin à battre ELEPHANT qui est le favori de tous les cultivateurs.

MACHINES à scier le bois, mues par des chevaux (horse power), capable de scier de 40 à 50 voyages de bois par jour.

Le public y trouvera entière satisfaction.

FUMEZ LE CIGARE

5c Tod Sloan 5c

MILLER & LOCKWELL,

MANUFACTURIERS, QUEBEC.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTÉ LE PÈPE LÉON XIII

De Jésus-Christ Rédempteur

AUX VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHÉVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE.

LEON XIII, PAPE, Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

(Suite)

Non, il ne s'en trouverait pas un si grand nombre... car le salut est en Dieu... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité... l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

l'homme, c'est Dieu; et il est très vrai de dire que l'homme est fait à l'image de Dieu... la nature humaine est créée pour Dieu...

GRATIS 10,000 Boîtes de Pilules de Longue Vie (BONARD) BEAUTÉ FORCE SANTÉ PROLONGATION DE LA VIE

Si vous souffrez d'anémie, de chlorose, de débilité générale et nerveuse, de dyspepsie, d'indigestion, de faiblesse, de maux de tête, de névralgie, d'humeurs, de boutons ou d'éruptions de la peau...

UN AUTRE CHAINON L'Angleterre ferait de Sydney un poste militaire Halifax, 9. Les corvées militaires sont très agitées par la nouvelle décision...

ECONOMIE SOCIALE Les déclassés L'arrêt de mort des républiques Sud Africaines Lord Salisbury endosse l'action de Kitchener

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS Entre le Canada et l'Angleterre Le Canada a acquis, depuis quelques années, une telle réputation comme pays producteur de pulpe et autres articles...

LA CAUSE PREMIÈRE DU MAL Les procès en divorce augmentent dans les proportions alarmantes en France. Au tribunal de la Seine, par exemple...

DEMONSTRATION EN FAVEUR DES BOERS Berlin, 6 déc. — Depuis lundi, il y a eu de nombreuses démonstrations en faveur des boers, par toute la ville.

NOUVELLES DE WEST FRAMPTON CO, DORCHESTER De notre correspondance régulier M. L. A. Guay inspecteur d'écoles a donné la semaine dernière une série de conférences pédagogiques aux institutrices de cette paroisse.

Un acte de bravoure On rapporte du Vermont un acte de bravoure de la part d'une femme qui méritait d'être signalé. Les faits se sont passés sur la ligne de Boston & Maine, dans les environs de Lyndeville, pendant la terrible tempête que nous avons vu dernièrement et qui a semé des dégâts en maints endroits.

Morts subites M. le coroner Garneau a été informé qu'un homme de Lachetrotière, nommé Hubert Garneau, a été trouvé mort dans sa maison, près de la station des chars.

M. Jean Robitaille, âgé d'une soixantaine d'années et employé à la corporation, est décédé subitement hier matin, à sa résidence, rue Drolet, près du marché Berthelot.

M. le coroner Garneau a été informé qu'un homme de Lachetrotière, nommé Hubert Garneau, a été trouvé mort dans sa maison, près de la station des chars.

M. le coroner Garneau a été informé qu'un homme de Lachetrotière, nommé Hubert Garneau, a été trouvé mort dans sa maison, près de la station des chars.

M. le coroner Garneau a été informé qu'un homme de Lachetrotière, nommé Hubert Garneau, a été trouvé mort dans sa maison, près de la station des chars.

QUI SERA ORATEUR

On discute beaucoup aujourd'hui, dans les cercles politiques, la question de savoir qui sera l'orateur au prochain Parlement provincial. Nous nous sommes laissé dire que l'hon. Chas. Langelier est désigné pour remplacer l'hon. Jules Tasler, qui devra se contenter de son simple siège de député de Portneuf.

DANS LA POLITIQUE

La date de la rentrée des chambres fédérales est fixée au 6 février prochain. Le cabinet Provincial n'a rien décidé encore de définitif au sujet de la rentrée. Tous les ministères étaient présents hier.

L'hon. E. J. Flynn le chef de l'opposition arrivé hier a été l'objet d'une sympathique réception à son retour de Nicolet où il vient d'être élu.

On raconte qu'à près le 1er janvier, Le Journal paraîtra le soir au lieu du matin et que M. Thos. Chapais en devenant directeur politique, et trait résidera à Montréal.

Une demande en contestation d'élection a été faite hier contre M. Larivière député élu de Provencher Manitoba.

Les pétitionnaires sont Alph. Phaneuf, com. et Louis Lavureux, charretier, tous deux de St-Basile. La somme de \$1000 pour la contestation a été déposée au bureau du protonotaire. Les pétitionnaires allèguent que le jour de la votation le poll du village de Herstad est ouvert dans un autre endroit que celui fixé et établi à plusieurs milles de là et ce la jour même de la votation.

Le banquet donné hier soir. A Toronto en l'honneur de l'hon. M. Clifford Sifton a été un brillant succès, plus de 600 libéraux y ont pris part. Les députés du Canada étaient présents. Plus d'un million de dames et messieurs assistaient dans les galeries pour entendre les discours.

En proposant la santé du héros du jour, M. E. Janyr fit l'éloge de M. Sifton et de sa carrière parlementaire.

L'hon. M. Sifton au cours d'un brillant discours a justifié sa position en tant que ministre de l'Intérieur et a déclaré que sa seule ambition était de mériter la confiance qu'on avait déposée en lui.

D'autres brillants discours furent prononcés par Sir W. J. Laurier, l'hon. G. W. Ross, l'hon. J. I. Tarte, les hon. Munlock, Fisher et autres membres du gouvernement. Tous ont fait l'éloge de M. Sifton comme administrateur.

La petite phalange conservatrice à Québec vient encore paraître d'être réduite à 5. M. Joseph L'Heureux le nouveau député de St-Basile a été élu à la suppression de l'Administration Parent quoiqu'il ait fait le candidat du gouvernement et M. Naipoleon LeMay qui était hier à Québec déclarant qu'ayant été élu comme indépendant il appuierait le gouvernement comme indépendant.

L'opposition dans la prochaine législature se composera donc de cinq députés seulement les hon. Flynn dans Nicolet Pelletier dans Dorchester, Gird dans Compton Teller dans Joliette et LeBlanc dans Javal.

Le gouvernement de M. Parent aura donc à la rentrée une majorité sur de 64 sur une chambre de 74.

On peut faire bien des choses avec une majorité semblable.

Il est intéressant de connaître la force des partis en présence au lendemain des élections de Yale, Cariboo et Burrard et au moment où l'on annonce la rentrée des Chambres fédérales.

Voici par ordre de provinces: Ontario—Libéraux, 36; conservateurs, 56.

Québec—Libéraux, 57; conservateurs, 7; indépendants, 1, Girard, de Chicoutimi.

Nouvelle Écosse—Libéraux, 15; conservateurs, 5.

Nouveau Brunswick—Libéraux, 9; conservateurs, 9.

Manitoba—Libéraux, 3; conservateurs, 3; indépendants, 2; Puttee et Bocharoff.

Colombie Anglaise—Libéraux, 3; conservateurs, 2; indépendants, 1; Ralph Smith.

Île du Prince Édouard—Libéraux, 3; conservateurs, 2.

Territoires du Nord-Ouest—Libéraux, 4; conservateurs, 0.

Résumption—Libéraux, 129; conservateurs, 89; indépendants, 4. Total 213.

En classant les indépendants parmi les libéraux le gouvernement Laurier se trouve avec une majorité de 43 voix, recrutée dans six des huit provinces de la Confédération. En effet à part Ontario et le Manitoba toutes les autres provinces ont donné chacune une majorité libérale.

LA GUERRE

GENIE SANS PAREIL

QUE CE GENERAL DEWET

Le plus beau fait d'arme de la campagne

Londres, 12 déc. Tout le monde militaire est atterré en Angleterre. On croyait à la fin de la guerre arrivée avec la capture de l'intrépide général boer Dewet.

Kitchener avait annoncé qu'il était prêt à signer un armistice en son propre nom et tous les vrais et patriotiques fils d'Albion, tous les anglais pénétrés de l'importance et de la grandeur de leur pays, comme de la valeur de leurs généraux au siège de la guerre, avaient cru sur parole le vainqueur des tribus sauvages de l'Inde.

Et il y a de qui, songez donc, DeWet l'insaisissable D.Wet qui depuis plus d'une semaine a toute une armée à ses trousses, DeWet qui avait eu sa retraite coupée par le fameux général Knox, DeWet s'est de nouveau échappé.

Encore hier soir toute l'Angleterre lisait avec satisfaction l'importante dépêche suivante datée de Abwal North: «Il a bataille se continue entre les troupes du général Knox et celles du général Boers DeWet. Les boers se battent avec l'ardeur du désespoir, c'est la résistance suprême avant la reddition certaine, inévitable. On n'a aucun détail certain, le War Office n'étant pas en communication avec le district où se livre la bataille.

«Le combat est engagé entre les rivières Caledonia et Orange sur les frontières du Basutoland; toutes les rivières sont inondées. DeWet ne peut sortir de cette impasse quoiqu'il l'ait essayé de traverser de nouveau la rivière Caledonia.

«Toutes les passes sont gardées étroitement par des colonnes anglaises, les délites du nord sont remplies de soldats, l'armée au bras, et les canons sont braqués sur les sorties possibles, prêts à cracher le fer et la mort sur les boers.»

Une grande joie a régné dans les est-pts militaires sur réception de la dépêche encourageante. Le général Knox a déjà depuis si longtemps la fleur de généraux anglais. On discutait même en certains quartiers sur le sort destiné à DeWet.

Les plus enragés l'envoyaient à St. Hélette rejoindre le vaincu de Paardeberg; les autres, plus pratiques, son génie combien seraient précieux les services que ce général militaire si le War Office daignait l'attacher à l'armée anglaise pour la faire profiter de son expérience.

Et voilà que tous ces beaux rêves s'évanouissent devant une dépêche brutalement annonçant que le fameux général de nouveau échappé à la grille du lion britannique.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette nouvelle? On l'ignore encore, le War Office gardant un masque impassible, impénétrable. En même temps que nous arrive cette laconique et décevante nouvelle plusieurs journaux, comme pour lui donner une plus grande vraisemblance rapportent une histoire ignorée de tous et relatant sans contradictions le plus brillant et le plus extraordinaire exploit de la campagne déjà si fertile en événements extraordinaires.

Il s'agit de la fuite du général DeWet des mains du général Page.

Page, avec 46,000 hommes de troupes avait entouré le général boer à la tête d'un commando de 3,000. Le mouvement stratégique du général boer avait été prévu par le général Page. DeWet était pris comme dans une souricière, toutes les issues étaient bloquées et le général boer n'avait plus qu'à se rendre.

Sommé de se rendre, DeWet envoya un parlementaire à Page pour lui demander un sursis de quatre heures afin de se recueillir avec ses troupes. L'armée anglaise ne fut pas surprise de le voir paraître à l'issue d'un délai de quatre heures. Les quatre heures s'étaient écoulées, rien ne bougeait dans le camp boer. Les éclaireurs anglais s'avancèrent, la place était vide. DeWet et sa poignée d'hommes étaient disparus; comment, on l'ignorait. Les généraux anglais et leur 46,000 hommes de troupes regardaient ébahis le camp vide, les plus de trace de canoas que d'hommes.

DeWet avait entouré de couvertures et de linges les roues de ses canoas et tout le matériel de guerre capable d'attirer par leur ébranlement l'attention des anglais; il avait gravé en saut comment les flancs escarpés de la montagne où il était acculé et avait reconnu les sentiers par lesquels il avait pu s'échapper.

Les généraux anglais ne purent plus que se frotter les yeux et se dire qu'ils étaient victimes d'une des plus étranges illusions de la guerre de l'Angleterre; mais se fait-on aisément à la nouvelle fugace de DeWet.

AUTOUR DES BOERS
Cape Town, 13.—Dans un mémoire adressé à Sir Gordon Sprigg, premier ministre de la Colonie du Cap Lord Roberts explique le fléchissement des armes a été ordonné en conformité avec les règlements stricts de la guerre. Il dit d'autre chose que lorsque la police sera établie la justice sera administrée avec plus d'équité et que les innocents auront moins à souffrir.

Londres, 12.—«Times» remarque qu'un boer ne se considère pas propriétaire d'une ferme s'il ne possède pas une étendue de terre de dix milles carrés et qu'il n'existe pas une ferme digne de ce nom du Transvaal qui n'ait cette étendue.

NOS BOYS
Kingston, Ont., 12.—Un câblegramme reçu hier d'un capitaine de son fils à Cape Town lui disant que le reste des conscrits en Afrique s'embarquaient mercredi matin pour le Canada.

BENYON RETOURNE AUSSI
Ottawa, 12.—Un câblegramme reçu ici du Capt. J. A. Benyon des Strathcona Horse informe les autorités qu'il s'embarqua à Cape Town aujourd'hui avec Lord Roberts à bord du «Canada» en route pour Southampton.

Ottawa, 12.—On vient de recevoir un télégramme de la milice la liste complète des officiers, sous-officiers et soldats qui se sont embarqués à Liverpool pour le Canada sous le commandement du colonel Otter.

Parmi les boys de Québec je relève les noms suivants: Sergent Louis B. La fleur, R.C.A., G. G. Scott, Sgt. Rég., A. W. Drum, Sgt. H. G. Brown, Sgt. J. J. Kinswell, R.C.A., J. J. Lan- drauz, R.C.A., J. W. Turner, R.C.A., A. W. Norr, R.C.A., E. Baugh, R.C.A., A. Adair, R.C.A., L. Paver, R.C.A., J. A. McDonald, W. Dixon, E. Hubley, M. Ivers, E. Laverdure, A. Soucy tous de l'Artillerie Royale; E. Lehoucq, D. Stevens et S. Stevens, de 65e Rég., A. Evans, E. B. B. Battray, H. V. Anderson, S. Anderson et H. McDonald, de la 8e Rég. de Québec, J. Russell, J. Burnside, B. Baugh, H. Watson, J. Holliday, J. Kennedy, M. Lewis, A. McLean, de l'Artillerie Royale de Québec.

LES NEGOCIATIONS
Pékin, 11.
Tous les envoyés étrangers, à l'exception du ministre anglais ont reçu des instructions de leurs gouvernements d'insister sur l'adhésion à la note collective proposée à la dernière réunion. Au sujet que le ministre anglais aura reçu des instructions pour signer la note collective, elle sera immédiatement communiquée au prince Ching et à Li Hung Chang qui sont en rapport journaliers avec la cour par télégramme.

Le prince Ching dit que l'empereur Kouang Sou est prêt à retourner à P. Kin aussitôt qu'il sera assuré que les négociations lui permettent de venir sous les conditions en rapport avec sa dignité et garanties de sécurité.

Le déplacement du général Tung Fou Hsing du commandement des forces chinoises environnant la cour est considéré par les envoyés étrangers comme un pas très important et montre le désir de l'autorité d'arriver à traiter.

Son banissement indique que la cour reconnaît l'aptitude boeier aux demandes des puissances.

Le cercle international a été ouvert aujourd'hui; son but est de réunir dans un esprit d'harmonie sociale les officiers et les diplomates des différentes nations. Beaucoup de personnes y assistaient et les musiques militaires ont joué. On espère que le cercle continuera à être très fréquenté. Il a été établi dans un ancien temple impérial.

Tout indique que prochainement des mesures seront prises pour conclure des arrangements en vue d'un règlement préliminaire. Et cette perspective cause grandement l'anxiété de ceux qui redoutent un dé-lai prolongé pour l'ouverture des négociations.

LA RECONSTRUCTION DES LEGATIONS.
Les envoyés s'occupent de l'endroit à choisir pour la reconstruction des légations. Mais aucun bâtiment n'appartient à un gouvernement, toutes les maisons étant louées.

Les seules qui n'aient pas subi de dégâts sont les légations américaines, anglaises et russes. On propose que toutes les légations soient concentrées dans un espace d'un mille carré à l'ouest de la ville tatarre, que chaque bâtiment appartienne au gouvernement qui l'utilise et qu'il soit entouré d'un immense fossé et de haute levés, avec une garde soignée.

LA CAUSE ET L'EFFET

L'étoffement causé par l'inflammation des poumons est calmé par le Baume Rhumal qui guérit aussi la cause.

LE CAPT. BERNIER ET SON PROJET

Les arrangements Pékin, 10, via Takou.—Le chemin de fer en ce lieu et l'Empire est maintenant libre, et un train est arrivé ici sans accident. Le trafic régulier sera repris le 16 décembre.

Comme par le résultat de l'expédition de Pao Ting Fu, le comte Von Walderece a remis \$63,000 au général Gaselei, qui a donné cette somme au ministre Sawou, pour être distribuée aux Chinois qui avaient besoin de Paie durant l'hiver.

Li Hung Chang est allé faire visite au général Chaffee aujourd'hui. Il dit que ses pouvoirs de négocier avec les représentants étrangers bien qu'ils aient été communiqués par télégraphes sont absolus et complets.

L'INCIDENT WALTERSEE-CHAFFE
Berlin, 12.—Le bureau des affaires étrangères allemand a autorisé la Presse Associée à faire la déclaration suivante au sujet de l'incident de Walderece-Chaffe basé sur une dépêche qui vient d'être reçue du maréchal von Walderece: «Le général Chaffe a écrit au maréchal Von Walderece une lettre un peu cavalière. Le maréchal Von Walderece a refusé de la recevoir et la renouva au général Chaffe. Celui-ci alors écrit une seconde lettre faisant apologie. Alors le maréchal Von Walderece a invité le général Chaffe à dîner avec lui et l'incident a été clos.»

BOXEURS COMPROMIS
Shanghai, 12.—Pao Ho Nion, taotai de Chou Chau Fou, province de Kiang, responsable du massacre de juillet et qui s'était sauvé, a été capturé près de Sou Chua et envoyé à Haïg Chau Fou.

Londres, 12.—Une dépêche particulière de Shanghai dit que le secrétaire, Mandchou de Li Hung Chang, Yiko, a été arrêté sur l'ordre du maréchal de Walderece, pour avoir communiqué avec les Boxeurs.

LA REFORME DU TARIF
La chambre de commerce de Toronto la demande Toronto, 12.
Le bureau de la Chambre de Commerce s'est réuni lundi et a décidé de présenter une motion à Sir Wilfrid Laurier, lors de son prochain passage, lui demandant de réformer le tarif entre le Canada et l'Allemagne, vu qu'aujourd'hui, par suite de l'abolition des traités anglais, belge et allemand, ce dernier pays ne permet au Canada, même sur ses marchés de rivaliser avec l'Allemagne.

Comme l'Angleterre s'occupe actuellement de réviser ses contrats, Sir Wilfrid sera prié d'insister afin qu'on protège le Canada et que le maximum des droits soit imposé comme auparavant.

PRINCIPE IMMUABLE
Les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard purifient et fortifient le sang dont la pureté et la force constituent le principe immuable de la vraie santé.

JE VEUX... JE PEUX...
Voulez-vous tenir votre gorge et vos poumons libres? Prenez une dose de Baume Rhumal aussitôt que vous y sentez quelque gêne.

NOUVELLES DU DISTRICT SAINT-PHILEMON.
Les travaux de notre nouvelle église, commencés au mois de juillet dernier sous la direction de M. Joseph Lévesque, entrepreneur de Saint-Romuald, avancent rapidement. Cette construction promet d'être fort jolie, et fera certainement honneur à la paroisse de Saint-Philémon qui marche à grand pas vers le progrès.

M. Joseph Lévesque est allé passer le dimanche à Québec, pour régler des affaires importantes.

SAINT-RAPHAEL.
M. Albert Catiel, de Québec était ici samedi et dimanche derniers, en visite chez son oncle M. Philippe Paradis.

M. Philéas Gonthier fait actuellement réparer sa beurrerie à l'intérieur et à l'extérieur.

Les commissaires ont décidé de faire construire trois maisons d'école, l'une pour l'école modèle du village, et les deux autres pour les écoles élémentaires du premier et du cinquième rangs.

Des soumissions ont été demandées, et tous les travaux devront être terminés pour l'ouverture des classes, au 1er septembre prochain.

M. Ferdinand Roy, marchand, est revenu lundi soir de Québec, où il était allé dans l'intérêt de son commerce.

On parle de faire réparer l'intérieur de notre église. Ces dépenses seraient fort à propos et rencontreraient les vœux de tout le monde.

Il y a eu une séance du conseil de comté mercredi. On s'est occupé des différentes mesures à prendre pour terminer l'intérieur de la bâtisse de la Cour de Circuit et meubler la salle d'audience.

M. Philéas Gonthier a été élu à la dernière fois, vu qu'il a donné sa démission de maire de Saint-Raphaël.

Une délégation importante de cette paroisse se rendra ces jours-ci, dit-on, auprès de M. Onésiphore Talbot, M. P., pour lui demander de résigner en faveur de M. Elzéar Girard qui serait prêt à accepter le mandat de député de Bellechasse au parlement fédéral.

C'est un grand sacrifice que les libéraux de Saint-Raphaël demandent à leur concitoyen, mais M. Girard céderait à leurs instances par pur patriotisme.

Il est aussi question d'offrir la mairie à M. Girard qui, s'il veut bien accepter, ne tardera pas à être élevé au poste important de préfet du comté.

La cour de Circuit siégera demain, le 15 décembre, et sera présidée par l'honorable juge Pelletier.

A la séance générale du conseil municipal de cette paroisse, tenue le 8 décembre, M. le maire Gonthier a donné sa démission, après cinq années d'une sage administration. Étaient présents: MM. les con-

seillers C. Guilmet, A. Godbout, D. Thibault et Frs Morin. M. Morin, avec la bonhomie qu'on lui connaît, s'est empressé d'accepter la démission de M. Gonthier; mais il fut le seul à le proposer; les autres conseillers ne voulant pas le second. M. Gonthier a joué un rôle important dans les affaires municipales de Saint-Raphaël, et s'est aussi distingué au conseil de comté. Nous ignorons encore la cause de cette résignation, mais nous espérons la connaître sous peu.

UN CITOYEN.
L'ISLET

Nous avons eu samedi dernier une jolie soirée de famille. Il s'agissait de fêter notre aimable concitoyen, M. Raoul Lavoie. Plusieurs parents et amis s'étaient donné rendez-vous pour surprendre M. Lavoie qui a fait les honneurs de sa maison avec toute l'amabilité qui le distingue. Le chant, la musique, les jeux et les discussions ont été charmamment réunies. La soirée s'est terminée par un magnifique goûter.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée d'une manière solennelle ici. A la grand-messe, M. l'abbé Caron, de l'École Normale de Québec, a été d'une touchante élocution en invitant nos concitoyens à coopérer, par l'aumône d'une obole, au soulagement des petits pauvres recueillis à l'Orphelinat de Québec. A l'offertoire, M. l'abbé Caron a fait lui-même la collecte dont le beau résultat prouve l'esprit de charité des paroissiens de l'Islet. Il nous a aussi été donné d'entendre, pendant la messe, de magnifiques morceaux de cornet, très bien exécutés par M. M. A. Lainé, organiste à Bienville.

Dans l'après-midi, à la chapelle de notre joli couvent qui est sous la sage direction des Dames du Bon-Pasteur, une réception d'enfants de Marie avait lieu. M. le curé, dans une courte instruction, a vivement ému l'assistance en rappelant aux nouvelles affiliées leurs devoirs envers le couvent et la famille. Quoi de plus suave au cœur que de pareilles cérémonies dont la seule vue est un encouragement à la vie vertueuse et par conséquent honorable.

Monsieur E. A. Lacroix, marbrier, de Trois-Rivières, était de passage ici, le 8 du courant, pour affaires concernant son atelier. Il est reparti lundi matin.

Le jeune W. Bélanger qui l'a échappé belle lors du dernier déraillement sur l'Intercolonial vis-à-vis le Cap, est en bonne voie de rétablissement des blessures qu'il a reçues dans cet accident.

M. et Mme Adélard Lainé, de Bienville, sont venus passer deux jours à notre chez M. A. Boucher, la semaine dernière.

G. C.

CAP SAINT-IGNACE
Brutus n'a pas grand chose à vous dire aujourd'hui; il est pauvre en nouvelles, et qui ne le serait pas avec le premier ministre que nous avons à Québec. Ma foi, je crois que l'engourdissement intellectuel est contagieux.

Samedi matin, un sérieux accident est arrivé sur l'Intercolonial; une roue s'étant brisée, six wagons ont été jetés hors la voie: l'un d'eux contenait six cents minots de patates qui ont été semés sur la neige. Je doute fort qu'elles y germent, et notre premier ministre aurait tort de compter sur cette récolte pour réaliser un surplus.

Lundi dernier a été inhumé dans cette paroisse, au milieu d'un grand concours de personnes, Mlle Anna Guimont, fille bien aimée de notre excellent ami M. Zéphirin Guimont, manufacturier. Mlle Guimont est décédée après deux mois de grandes souffrances endurées avec résignation. Que la famille veuille bien accepter nos plus vives sympathies dans son malheur.

BRUTUS.

SAINT-PIERRE
Les Quarante-Heures, dans notre paroisse ont commencé lundi matin et se sont terminées mercredi. Ces importants exercices religieux ont réuni plusieurs prêtres des localités voisines, un nombre desquels nous avons remarqué M. le curé Talbot, de N.-D. du Rosaire, M. le curé Georges Pelletier, de Saint-François et M. l'abbé Galarneau, vicaire de Montmagny.

M. Alphonse Proulx a intenté une action en dommages au montant de \$200.00 contre Monsieur P. R. Martineau, M. P. Le 7 novembre dernier, jour du scrutin, M. Martineau a fait arrêter M. Proulx, un de nos cultivateurs les plus paisibles et les plus respectables, pour de prétendues difficultés politiques. Avant la fin de l'enquête, M. le magistrat Panet Angers a acquitté M. Proulx en disant que M.

Martineau n'avait aucun droit de faire arrêter M. Proulx sur une telle accusation. De là l'action.

M. Joseph Breton, marchand, est autorisé à prendre des abonnements pour notre journal, et à en percevoir le prix.

CONSEILS DE L'EXPERIENCE
Dans les affections nerveuses, de pertes d'appétit, des insomnies et autres affections dues à la faiblesse du sang, les médecins conseillent de prendre le grand réconfortant, les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard.

CHEZ TOUT LE MONDE
La coqueluche chez les enfants, la bronchite, la grippe chez tous, sont guéris par le Baume Rhumal.

PLUS DE DETRACTEURS POSSIBLES
Longtemps on a trompé le public, en lui faisant croire que certains pianos surpassaient les autres et n'avaient pas de rivaux. Paris la Ville Lumière possédant les meilleurs juges du monde sur ce qui touche les arts, vient de se prononcer en arbitre, sur la valeur des pianos en Canada, en décernant la Médaille d'Or seulement au Newcombe lors de la dernière exposition. N'achetez donc pas sans venir les voir, les entendre, et apprécier leurs qualités distinctives qui les placent au premier rang.

En vente seulement chez A. A. FOISY, 267-269 Rue St-Joseph, St-Roch, Coin Dorchester. 7 décembre.—Am.

LA FORCE RETROUVEE
Les hommes et les femmes, à tout âge, qui se sentent faibles et épuisés par suite d'un excès de travail intellectuel ou physique trouveront dans les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard la force et la vigueur.

Abonnez-vous au Journal "Le Peuple", le véritable organe des intérêts du district de Montmagny.

Abonnement: district de Montmagny, 50 cts par année; ailleurs \$1.00 par année.

AVIS
Toutes les personnes à qui nous adresserons notre journal et qui ne nous le retourneront pas, seront, par là même considérées comme abonnées régulières.

P. C. LACASSE
OPTICIEN GRADUÉ
42, RUE DE LA FABRIQUE
QUEBEC

Lunettes pour toutes les vues et de tous les prix. Examen gratuit. Pour choix des lunettes par procédés nouveaux et infailibles. Salon privé pour examen des lunettes.

Réparation de Montres, Horloges et Bijoux
Horloges à prix excessivement bas.

ANSELME NORMAND
MANUFACTURIER
MONTMAGNY

Moulins à battre provinciaux ainsi que le «Champ américain» le plus perfectionné. A des prix qui défient toute compétition. Garanties comme étant le meilleur sur le marché.

Hotel I. C. R.
Près de la Station
MONTMAGNY
G. BERNIER, Prop.

Boissons de toutes sortes et repas servis à toute heure. Comfort de chez soi. Une visite est sollicitée.

Geo. E. Garant
HOTELIER
RUE D DEPOT, MONTMAGNY

Boissons de toutes sortes. Repas servis à toute heure. Les voyageurs y trouveront tout le confort possible. Une visite est sollicitée.

Dr Arthur Langlois
CHIRURGIEN-DENTISTE
7, Rue St-Jean
QUEBEC
Téléphone 1161

Lavage d'après les meilleurs procédés. Ouvrage garanti.

La plus entière satisfaction sera donnée.

Prix spéciaux pour les lavages de famille.

Au bon Marche
N. GARNEAU & Cie
6, Rue St-Jean, H. V.
QUEBEC

Assortiment général de marchandises sèches, au plus bas prix. Satisfaction garantie. Tailleurs et Modistes de l'école classique dans l'établissement.

HOTEL ST-LAURENT
VIS-A-VIS LE QUAI DE L'ISLET
Hôtel de première classe et entièrement aménagé à neuf. Une voiture à la disposition des voyageurs.

PRIX MODERES
JOSEPH LECLERC PROP.
L'ISLET, P. Q.

VENTE A SACRIFICE
PENDANT
30 JOURS SEULEMENT
OUVERTURE, 24 COURANT

Voulant diminuer mon stock de marchandises générales qui ont beaucoup trop considérées. J'ai décidé de faire une réduction extraordinaire sur les marchandises sèches, farines, grains, légumes, chaussures, faux, poils, etc.

Il faut que tout s'écoule pour le 1er Novembre, car passé cette date je veux faire mon inventaire et changer ma méthode d'achat.

Donc, à toutes personnes de venir surtout pendant les premiers jours, car le choix était plus considérable vous permettra de faire un achat plus à votre goût.

F. JO MORIN
R E DU DEPOT MONTMAGNY

ANNONCE D'AUTOMNE
UN LOT DE
Marchandises Sèches

Que je vendrai à grande réduction. Tweed anglais, Ecosais et canadien, Serge, draps, etc. Chaussures et claques de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants. Une visite est sollicitée au magasin de

A. BLAIS
Rue St-Jean-Baptiste et St-Thomas
(Ancien magasin de C. Côté)
MONTMAGNY

GRANDE REDUCTION
DANS LA LIGNE DE
FERRONNERIE, GRANIT,
FERBLANTERIE, Etc.

Chez J. A. MATHURIN
MONTMAGNY

Si vous avez besoin d'un moulin àoudre, achetez le célèbre «MONARCH» ou «CORONA» le meilleur connu aujourd'hui, vendu chez J. A. MATHURIN, seul agent.

L. A. Painchaud
MARCHAND-TAILLEUR
En bas des ponts
MONTMAGNY, P. Q.